



La lettre

Débat AVENIR de la SANTÉ

Laboratoire GlaxoSmithKline

N°3 - SEPTEMBRE/OCTOBRE 2005



Éditorial



Christophe Weber
PDG du laboratoire
GlaxoSmithKline

Le médicament a une place à part dans l'univers des produits industriels : il est l'un de ceux sur qui pèsent le plus lourdement les questions de l'information, de la communication et de la publicité. C'est un sujet qui passionne et qui parfois fait peur, comme nous l'avons vu dans les précédents numéros de la Lettre Débat Avenir de la Santé. Les laboratoires sont placés au centre de ce tourbillon d'informations. Ils se doivent de répondre à la demande des patients – qui souhaitent tout savoir sur les médicaments et sur leurs risques – tout en respectant une législation stricte en matière d'information et de publicité. Comment mieux informer le grand public et répondre à ses attentes ? Comment les experts peuvent-ils travailler avec les laboratoires ? Comment les médias peuvent-ils être une source d'information objective ? L'industrie pharmaceutique ne peut plus ignorer ces questions. Aujourd'hui, à l'heure de l'information en temps réel via l'Internet, un laboratoire pharmaceutique ne peut plus vivre replié sur lui-même. Il a une obligation citoyenne d'informer clairement, en toute transparence. Chez GSK, nous avons choisi cette voie éthique. Cette troisième Lettre est la suite logique de notre débat, débat qui n'a de sens que si nous le continuons ensemble.

Médicament : tout le monde en parle !

La question de l'information est majeure tout au long de la vie du médicament. La passion engendrée par les sujets touchant à la santé n'épargne pas les médicaments pourtant élaborés avec une grande prudence et un grand souci de qualité. Communiquer sur les médicaments est donc un sujet sensible.

Pendant tout son cycle de vie, le médicament est soumis à de strictes obligations de communication vers le public et vers les professionnels de santé. Il est, malgré tout, exposé aux médias, grand public ou spécialisés. Une pression d'autant plus forte qu'elle s'inscrit dans la demande de la « société de l'information ». Les patients sont devenus des acteurs avides de s'informer et qui savent fort bien utiliser des nouveaux canaux comme l'Internet. Rien de plus simple pour un patient de surfer dans le monde entier pour chercher des informations sur des médicaments, y compris dans des pays non soumis à la même législation que la France.

sincères et honnêtes pour maintenir la confiance des patients dans les médicaments. Une exigence d'autant plus complexe que les demandes d'informations émanent de publics aux besoins et aux compétences aussi différentes que les patients, les professionnels de santé, les chercheurs ou les pouvoirs publics. (suite page 3)

» Propos d'experts

Pour débattre des questions de l'information et de la communication, nous avons fait intervenir plusieurs experts :

- **Nathalie Kosciusko-Morizet**, députée de l'Essonne.
- **Florence Paris**, directeur de la communication externe du laboratoire GlaxoSmithKline.
- **Françoise Grossetête**, députée européen, rapporteur pour le règlement sur les médicaments pédiatriques.
- **Carmen Kreft-Jais**, médecin pharmacologue, AFSSAPS.

INFORMATION ET PUBLICITÉ : LES ATTENTES DU PUBLIC

Ce sujet de l'information est directement lié aux thèmes des précédentes lettres. Il en est la suite logique. L'évaluation du risque et la transparence exigent des circuits et des procédures d'information

Sommaire

Éditorial	P.1
Le débat : points de repère	P.2
Dossier	P.3
Propos d'experts	P.4
La vie du débat	P.8



GlaxoSmithKline



Points de repère

LE THÈME DU DÉBAT : "QUEL AVENIR POUR LE MÉDICAMENT ?"

Année 2005 : Le médicament face aux risques

- Médicaments, vers une nouvelle évaluation du risque ? (mai-juin 2005)
- Impératif de l'éthique et de la transparence (juillet-août 2005)
- Médicament, information et médias (septembre-octobre 2005)

Le dernier numéro de l'année sera l'occasion d'un dossier de synthèse suite à la conférence des citoyens

COMMENT LE DÉBAT EXISTE-T-IL ?

- dans la lettre "Débat Avenir de la santé"
- lors d'événements labellisés "Débat Avenir de la santé"
- sur le blog www.avenirdelasante.fr
- à travers la "conférence des citoyens" organisée avec l'Ifop au mois de novembre 2005



Le point sur le débat : novembre 2005 "conférence des citoyens"

Face aux risques, quel avenir pour le médicament ?

Le laboratoire GSK a pris le parti du dialogue et de la concertation en lançant le Débat Avenir de la Santé au début de cette année.

Il organise aujourd'hui, en partenariat avec l'Ifop, une « conférence de citoyens » sur le thème :

Face aux risques, quel avenir pour le médicament ?

afin de confronter les avis des spécialistes du médicament à l'opinion publique.

L'objectif principal de cette conférence est de donner la parole à des citoyens reflétant la diversité de la population française. Ce panel de citoyens consacra plusieurs journées à des formations et à des échanges avec des experts de la santé et du médicament.

Le panel permettra ensuite de créer un débat constructif avec les professionnels de la santé, les responsables associatifs et les élus. À l'issue du débat, les citoyens présenteront une plate-forme de recommandations.

Vous pourrez ainsi découvrir quels sont les attentes, les besoins et les réflexions du public sur la thématique *Face aux risques, quel avenir pour le médicament ?*

Le débat est public. Vous êtes invités à y participer !

Mardi 22 novembre 2005
Pavillon Ledoyen - de 18h à 20h 30
Plus d'informations sur : www.avenirdelasante.fr

LE COMITÉ D'ORIENTATION

Pour former le comité d'orientation du débat, nous avons fait appel à des personnalités reconnues et complémentaires dans leurs différents domaines d'expertise. Ce comité a plusieurs rôles :

- Apporter, chacun dans son domaine, sa valeur ajoutée au débat : regard extérieur, enrichissement des thématiques, propositions d'experts...
- Valider le choix des thématiques, la sélection des personnalités à interviewer, les programmes d'événements, les contributions des lecteurs,
- En fonction des thématiques, exprimer un point de vue ou proposer un commentaire sur la lettre ou le blog du Débat.

NATHALIE KOSCIUSKO-MORIZET, DÉPUTÉE DE L'ESSONNE, A ACCEPTÉ DE FAIRE PARTIE DU COMITÉ D'ORIENTATION DE LA LETTRE DÉBAT AVENIR DE LA SANTÉ. NOUS LUI DONNONS LA PAROLE DANS CE 3^{ÈME} NUMÉRO.

Quel pourrait être, selon vous, le schéma idéal pour assurer au grand public, aux patients, une information objective, claire et complète sur les médicaments ?

L'information en direction des patients me semble assez peu satisfaisante. En particulier en ce qui concerne la prévention. J'ai l'impression que c'est culturel et structurel en France. Nous avons été assez efficaces pendant longtemps en ce qui concerne l'hygiénisme mais, depuis les années 50-60, nous avons orienté le système vers le soin. Prenez le cas de l'information de la femme enceinte. Elle est bien informée des risques liés à la toxoplasmose ou à la listériose mais pas du tout suffisamment sur les risques d'exposition environnementale. Il y a beaucoup de progrès à réaliser dans ce domaine.

L'information-prévention dans les écoles n'est pas satisfaisante, non plus ! Il me semble que quand le privé n'a pas d'intérêt direct pour investir dans la prévention, rien ne se fait.

Il serait également intéressant que les patients disposent de plus d'informations sur les recherches en cours dans les laboratoires. Dans la limite du secret commercial, bien-sûr. La société a son mot à dire sur ses attentes, sur ses urgences en matière de traitement mais elle n'a pas de visibilité sur les innovations prévues. J'ai, il y a peu de temps, reçu une mère dont l'enfant était allergique au lactose. Elle n'arrivait pas à avoir d'informations sur les nouvelles formes galéniques des médicaments existants qui auraient pu faciliter le traitement de son enfant. Ce n'est pas normal ! Une des causes de la méfiance des patients à l'égard des laboratoires vient du fait qu'ils ne savent pas sur quoi travaille l'industrie. Elle est donc suspectée de ne pas mettre sur le marché des produits qui ne seraient pas rentables. Par conséquent, le lien avec la société est rompu car celle-ci a l'impression que les laboratoires ne font pas de recherche sur les sujets qui l'intéresse.



Nathalie Kosciusko-Morizet

Députée de l'Essonne, présidente de Consodurable, présidente du groupe d'études "Santé et environnement" à l'Assemblée nationale.

Dossier : Médicament : tout le monde en parle !

Cette exigence vise, en premier lieu, la publicité des médicaments, très encadrée par la réglementation française. La publicité est interdite pour les médicaments à usage humain quand ils sont soumis à prescription médicale, qu'ils sont remboursés par l'assurance maladie ou quand leur AMM prévoit des restrictions en matière de publicité. Le mot publicité est ici défini comme toute forme d'information, y compris le démarchage de prospection, d'incitation qui vise à promouvoir la prescription, la délivrance, la vente ou la consommation de ces médicaments.

Le contrôle de la publicité sur les médicaments est exercé par l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé.

Un assouplissement de ce système qui ouvrirait la publicité au grand public – sur le modèle des pratiques américaines – n'est pas à l'ordre du jour en France ni en Europe. Chez GSK, nous nous en félicitons.

QUELLE INDÉPENDANCE POUR LES SOURCES D'INFORMATION ?

La promotion des médicaments se fait en France majoritairement par le canal de la visite médicale qui informe les professionnels de santé, par le biais des congrès et par la publicité dans la presse professionnelle. Mais, la source de l'information et le financeur sont les mêmes, ce qui peut éventuellement poser le problème de l'indépendance, notamment pour les sources d'information.

La visite médicale peut permettre également la promotion des pratiques de bon usage du médicament, comme l'expérimentent actuellement les laboratoires membres du LIR* sur l'asthme et la migraine. Enfin, l'exigence d'une information sincère

et honnête vise aussi les médias grand public qui jouent un rôle important dans le circuit d'information des patients même

Les laboratoires, d'un côté, et les médias, de l'autre, doivent être attentifs à fournir, de manière incontestable, une information objective et indépendante de l'industrie pharmaceutique, source de sécurité et de confiance.

si la réglementation les contraint. Mais leur logique propre les pousse à souvent s'intéresser aux médicaments dans ses aspects spectaculaires alors qu'ils ont un rôle pédagogique important à jouer pour l'éducation des patients. Cette exigence s'applique aussi à l'Internet qui joue un rôle croissant dans l'information des patients. Ceux-ci hésitent de moins en moins à chercher des informations liées à leur pathologie pour discuter d'égal à égal avec leur médecin.

Ce rôle important joué par les médias et par l'Internet est assorti d'un immense pouvoir – et d'une lourde responsabilité – manié parfois avec légèreté alors que la réalité est très complexe. Mais c'est un moyen efficace qui peut aussi se mettre au service de « grandes causes » comme on l'a vu avec le Sida ou avec le Téléthon. Des campagnes d'éducation sanitaire sont également mises en place par les sociétés savantes et les associations de patients, sous le contrôle des autorités sanitaires et avec le soutien des laboratoires, comme par exemple l'opération "Capital souffle", dont GSK est partenaire.

Les laboratoires, d'un côté, et les médias, de l'autre, doivent être attentifs à fournir de manière incontestable une information objective, source de sécurité et de confiance. Tous deux ont un rôle à jouer pour répondre aux nouvelles exigences de la société qui souhaite être mieux informée. Nous avons entendu ces besoins et nous travaillons déjà à évoluer pour mieux les prendre en compte. Avec vous qui participez à ce débat sur l'avenir du médicament. ■

Véronique Delvolvé,
Coordinatrice du débat
Directeur des affaires publiques
Laboratoire GlaxoSmithKline

*Association des laboratoires internationaux de recherche



Propos d'experts



Florence Paris

Directeur de la communication externe
du laboratoire GlaxoSmithKline.



Revient-il aux laboratoires pharmaceutiques d'informer les patients sur les médicaments ? Quel peut être leur rôle et comment assurer l'indépendance des médias vis-à-vis des sources d'information ?

Un laboratoire pharmaceutique est au cœur de l'information avec une demande grandissante autour du médicament de la part du grand public, tout en devant respecter une législation stricte en matière d'information et de publicité. En effet, les patients ont souvent plus rapidement accès à l'information que les professionnels de santé, en particulier grâce à l'Internet et développent un intérêt majeur autour des questions de santé.

Chaque mois, 13 millions de personnes lisent

un titre de la presse magazine exclusivement consacré à la santé.

Devant cet intérêt en pleine progression, nous devons fournir une information objective en réponse aux questions des journalistes sur nos médicaments. Cette information se doit d'être la plus transparente et la plus pédagogique possible.

LES LABORATOIRES NE PEUVENT PAS SE TAIRE OU SE CACHER

Les entreprises pharmaceutiques sont présentées par les médias comme étant des sociétés à vocation strictement économique, à la recherche de croissance et de profit. Santé et profit sont deux notions relativement antinomiques dans l'esprit collectif français. Nous devons travailler à faire connaître et comprendre nos pratiques et les diverse réglementations qui sont garantes d'une éthique médicale.

Par définition, un médicament actif comporte des bénéfices et des risques. Or, dans l'opinion générale, un médicament est avant tout fait pour guérir. Si le principe de risque est acceptable au niveau collectif, il l'est beaucoup plus difficilement au niveau individuel quand survient un accident. Notre responsabilité est de faire comprendre, et ainsi mieux accepter, cette dimension « bénéfice-risque » inhérente au médicament, et de promouvoir une utilisation correcte de celui-ci.

Les médias sont loin de se contenter de reprendre des informations de communiqués ou de dossiers de presse. Les journalistes font aujourd'hui du travail d'investigation en particulier auprès d'experts scientifiques qui utilisent le médicament ou qui participent aux essais cliniques, ou encore des autorités de santé. Parallèlement, ils doivent respecter des contraintes de délais

dans un environnement concurrentiel de plus en plus sensible entre médias.

Du côté de la presse professionnelle, les choses ont aussi beaucoup avancé. Ses ressources ne viennent plus exclusivement de la publicité. Pour conserver les avantages financiers liés au régime préférentiel de la presse, les titres ont développé de larges politiques d'abonnement. Cette presse professionnelle a un véritable rôle à jouer dans l'information des professionnels de santé pour qui elle représente une des principales sources d'information. Après une prise de conscience nécessaire, l'industrie pharmaceutique ne fait que commencer à s'ouvrir et à expliquer aux médias comment elle travaille, comment fonctionne la recherche, ce qu'est la pharmacovigilance, etc. Le temps est venu de communiquer plus amplement sur nos pratiques.

De leur côté, les journalistes n'ont pas toujours conscience de l'impact potentiel d'une information sur un médicament diffusée au journal de 20 h ou à la une d'un quotidien auprès du patient qui l'utilise et qui peut se retrouver très angoissé et inquiet.

L'information sur le médicament auprès du grand public est en pleine évolution et nous devons nous préparer à anticiper, et surtout gérer, des situations de communication autour du médicament, positives ou négatives, tant sur le plan national qu'europpéen et international, car les frontières n'existent plus... ■



Françoise Grossetête



Députée européen, rapporteur pour le règlement sur les médicaments pédiatriques et anciennement rapporteur pour deux directives portant sur la révision de la législation pharmaceutique au sein de l'Union européenne.

Les laboratoires peuvent informer mais sous le contrôle d'agences indépendantes. Les associations de patients sont également un canal d'information précieux.

Il est important que les patients puissent accéder à une information fiable sur les médicaments. S'ils en ont besoin, ils la trouveront car ils ont accès à l'information par l'Internet sur des sites qui ne sont pas forcément de qualité. Est-ce que dans ce contexte l'industrie pharmaceutique peut informer sur les médicaments ? Oui, parce qu'elle connaît ses produits et qu'elle peut préparer les éléments d'information mieux que personne. Mais à condition d'être contrôlés par des instances comme l'Agence européenne du médicament et son réseau d'agences nationales. C'est ce que j'ai préconisé dans mon rapport sur la révision de la législation pharmaceutique : information et pas publicité.

RÉGLER L'INFORMATION POUR PROTÉGER LES PATIENTS

Un laboratoire doit pouvoir dire qu'il a trouvé un médicament mais pas faire de recommandations thérapeutiques. Ce n'est pas son rôle.

Je suis convaincue que la publicité est dangereuse. Tous les jours je reçois des publicités pour des médicaments par mail. Or, cette publicité peut pousser à l'automédication ou à la pression sur les médecins. Des gens fragiles peuvent se laisser influencer. Quand on est malade, on peut se laisser entraîner à faire des choses qui se révèlent inappropriées et dangereuses. Or l'information existe partout, on ne peut pas le nier. Il faut donc la réglementer pour protéger les patients. La protection de l'individu fait partie des valeurs de l'Europe.

Cette réglementation est certainement un

handicap pour les laboratoires européens face à leurs concurrents américains qui ne sont pas contraints par une telle réglementation. Mais il faut absolument éviter les débordements.

Reste à savoir si les agences de contrôle font correctement leur travail. J'ai le sentiment que l'on peut faire confiance à l'Agence européenne, à Londres. C'est plus délicat pour les agences nationales qui sont plus près du terrain et sont financées en partie par les laboratoires. Cela fragilise leur crédibilité. Je pense que, sur certaines responsabilités spécifiques, le financement doit être public.

QUEL RÔLE POUR LES EXPERTS ET LES ASSOCIATIONS DE PARENTS ?

Le rôle des experts dans l'information est indispensable mais pas simple à gérer. C'est une richesse pour tout le monde qu'il existe des échanges entre experts et laboratoires. Mais quand j'écoute des experts, je constate qu'il est difficile de se faire une opinion et de trouver des avis convergents. Probablement parce que nous n'avons pas affaire à des sciences exactes. Je ne suis donc pas surprise que certains experts puissent être incités à défendre certaines positions favorables aux laboratoires plus que d'autres. Il ne s'agit pas de malhonnêteté ou de corruption mais d'imprégnation. C'est humain. C'est la même chose pour un élu : face au lobbying, il faut arriver à conserver son indépendance.

Je crois que pour se protéger de cette subjectivité, il faut multiplier les avis d'experts, les confronter et essayer de dégager les convergences.

Enfin, je pense que les associations de patients peuvent utilement contribuer à l'information des patients. Pas comme canal de prescription pour les laboratoires mais comme véritable source d'information indépendante.

Récemment j'ai été rapporteur d'un document sur les médicaments pédiatriques au Parlement européen. À cette occasion, j'ai entendu des témoignages de parents d'enfants malades. Ces associations se sont très bien comportées. Elles ne faisaient pas la promotion de produits, elles expliquaient pourquoi il fallait développer la recherche dans le domaine pédiatrique où les risques sont importants et les études compliquées. Elles ont été très utiles pour nous faire comprendre que l'Europe avait un retard en la matière. ■

Carmen Kreft-Jaïs

Médecin pharmacologue, responsable de l'unité de pharmacovigilance à l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé.

Étendre et amplifier la coopération entre l'Afssaps et les associations de patients.

Augmenter la transparence et la diffusion de l'information en direction des patients est l'un des axes que nous développons à l'Afssaps pour améliorer la démocratie sanitaire dans le domaine des produits de santé.

Le travail avec les associations de patients et de consommateurs est l'un des éléments importants de ce travail d'information. C'est pourquoi nous envisageons de créer un groupe référent d'associations chargé de donner son point de vue sur les documents élaborés par l'Afssaps à destination des patients.

Nous voulons également les associer plus au processus d'évaluation des notices. La notice est pour le patient la première information à sa disposition quand il est confronté à un nouveau médicament. Depuis plusieurs années nous avons fait des efforts pour rendre ces notices plus lisibles et pour y mettre plus d'informations. Nous avons travaillé avec des experts en communication, en relation avec des associations de consommateurs et de patients afin que ces documents soient à la portée de n'importe qui.

On nous dit parfois que les avertissements à propos des effets indésirables sur les notices peuvent inquiéter inutilement les patients. Or, nous sommes placés entre le marteau et l'enclume : si nous ne les plaçons pas dans les notices on nous reprochera de ne rien dire alors que nous savions !

Nous avons également fait des efforts sur notre site web. Nous y avons introduits des documents thématiques pour toucher les professionnels de santé mais aussi le grand public (traitements par des anti-inflamma-

toires, la fièvre et l'enfant, le traitement des patients âgés, etc.). De plus en plus, nous développons un système de questions-réponses en direction du public.

Cette stratégie de l'agence via l'Internet monte progressivement en puissance et complète nos communications ponctuelles en réponse à des crises. C'est un vecteur important, même si tout le monde ne dispose pas encore d'Internet ou ne vient pas sur le site de l'agence.

La pharmacovigilance fait évoluer l'information sur les produits. Des informations sont par exemple ajoutées dans les précautions d'emploi ou le résumé des caractéristiques quand notre connaissance du médicament s'enrichit. ■

Médecins, santé et société

Le laboratoire GlaxoSmithKline a réalisé une enquête en 2004, en collaboration avec IPSOS Santé, pour connaître la perception de leur métier par les médecins. Des réponses qui révèlent, notamment, un changement de comportement des patients et des opinions sur l'information

Cette enquête nationale, à laquelle ont répondu plus de 12 000 médecins, a mis en évidence que, pour 90% d'entre eux, les patients sont devenus plus exigeants.

Les médecins ont également jugé les patients plus méfiants (83%), plus souvent demandeurs de thérapeutiques spécifiques (81%) et plus attentifs au dépistage et à la prévention (60%). Le patient passif s'est transformé en patient actif.

D'ailleurs, 88% des médecins considèrent qu'au cours des dernières années, les patients sont de plus en plus informés. Ce qui ne veut pas dire, selon eux, mieux informés.

En effet, selon les médecins, les médias grand public ne contribuent pas à les aider.

Néanmoins, les campagnes d'information et de prévention sont appréciées des médecins (71%) mais ils se disent gênés dans leur pratique professionnelle par les informations diffusées par la radio et la télévision. ■

Source : enquête GSK - Ipsos Santé, réalisée entre avril et juin 2004 auprès de 60 000 médecins généralistes et 20 000 spécialistes.

Point de vue

Revue Prescrire

Nous reproduisons, ici, des opinions de la revue Prescrire sur le thème de l'information et du rôle des médias sur le sujet du médicament. Cette revue est dirigée par Bruno Toussaint.

« Le dictionnaire Vidal est élaboré à partir d'informations officielles sur les médicaments à destination des professionnels de santé. Jusqu'en 2003, le dictionnaire Vidal était livré avec un fascicule consacré aux interactions à risques entre médicaments, dont la mise à jour était assurée par un groupe de travail spécifique de l'Agence française du médicament (Afssaps). L'éditeur du dictionnaire Vidal a annoncé, sans explication précise, que son édition 2004 ne comporterait pas de fascicule "interactions".

Dans son numéro de mars, la revue Prescrire s'insurge contre la disparition de ce fascicule, qui, malgré quelques imperfections, était le document à utiliser en premier lieu pour éviter les interactions médicamenteuses. Le fascicule aurait été supprimé sous la pression des firmes pharmaceutiques.

Pour la revue Prescrire, la possibilité pour les firmes de supprimer, purement et simplement, une source d'informations utiles et fiables sur les médicaments révèle une insuffisance grave des pouvoirs publics. Tant que les agences du médicament française et européenne ne seront pas totalement indépendantes des firmes pharmaceutiques, elles ne pourront pas remplir convenablement leur mission de protection de la santé publique. (...) »

Communiqué pour la sortie du numéro de mars 2004
www.prescrire.org

Les premières réactions !



Vous pouvez adresser vos réactions et contributions à :

- par courrier :

Véronique Delvolvé
Directeur des Affaires publiques
Laboratoire GlaxoSmithKline
100, route de Versailles
78163 Marly-le-Roi Cedex

- par e-mail :

contact@avenirdelasante.fr

- sur le blog :

Le blog du débat est en ligne
à l'adresse suivante :
www.avenirdelasante.fr



Véronique Delvolvé,
directeur des affaires publiques
du laboratoire GlaxoSmithKline
est la coordinatrice du Débat
Avenir de la santé.

Elle est, à ce titre, le contact
auquel vous pouvez adresser
vos réactions et contributions par
courrier et courrier électronique
ainsi que l'administrateur
du blog "Avenir de la Santé".

- Les contributions postées sur le blog seront mises en ligne dès validation de leur conformité avec la charte éditoriale.
- Les contributions courrier seront soumises au comité d'orientation qui décidera de leur publication sur la lettre "Débat Avenir de la Santé".

- **Pharmaclient.net - News août 2005**

« Ce blog est une belle idée, avec un positionnement à la fois médical et citoyen ; le débat s'inscrit dans la thématique générale "Quel Avenir pour le médicament ?" (en 2005, évaluation du risque, éthique et transparence, information et médias) ; pour amorcer la pompe, les contributions sont issues de GSK, et de personnalités comme le Professeur Bernard Debré (médecin et député), le Professeur François Ewald, de la Chaire "Assurances" au CNAM, le Professeur Grégory Katz-Bénichou, de la Chaire ESSEC-Sanofi, ou Yves Bur, et d'informations reprises de l'actualité sans commentaire... tous nos vœux de succès : prenez votre plume virtuelle et participez ! ».

- **Extrait de l'article de Jean Huber, consultant relation client en pharmacie**

« (...) L'affaire du Vioxx correspond à un point d'inflexion dans les relations entre l'industrie et les médias/sociétés/patients : MSD fait face à la première "class action" internationale, y compris française. Auparavant, seuls les patients américains contactaient leurs avocats pour obtenir un dédommagement financier s'ils avaient été victimes d'un médicament ou d'un dispositif médical (...). La situation perdure aux États-Unis et tend même à s'accélérer et à se standardiser, des cabinets d'avocats s'étant fait une spécialité de ces procès. Ainsi, pour le Vioxx, un blockbuster de MSD, immédiatement après son retrait des milliers de personnes aux États-Unis se sont engagés dans la procédure (...).

Ce qui est fondamentalement nouveau, c'est l'extension de ces "class actions" à des patients d'autres pays. En France, l'Association d'aide aux victimes des accidents des médicaments (AAAVAM) a transmis six dossiers concernant des patients français à un cabinet d'avocats californien et cent autres dossiers seraient transmis à un autre cabinet pour des procès aux États-Unis, dans le cadre de la loi américaine (...). Une première inévitable, compte tenu des discussions actuelles en France pour une législation similaire à celle des États-Unis, et de la mondialisation de l'information sur les retraits de médicaments... (...). »

Posté le 14 septembre 2005 à 11:01 AM



Merci de vos réactions nombreuses et encourageantes reçues par courrier et par e-mail.

Continuons à enrichir le débat et à faire de ce blog un espace de propositions et d'échanges pour l'avenir de la santé !